



FEDERATION NATIONALE DES UJA

LE CHOIX ET L'APPLICATION DES PEINES

Programme de la conférence (3h)

M. Avner AZOULAY
Juge d'Application des Peines à SAVERNE

I. LE CHOIX DE LA PEINE

A. Les peines restrictives de liberté : l'avocat, une force de proposition

1. Les mesures utilisées: sursis simple, Sursis avec mise à l'épreuve, jours amendes, amendes, ...
2. Les mesures à développer: sanction-réparation, ajournement avec mise à l'épreuve, stage de citoyenneté,...

B. Les peines privatives de liberté : l'avocat, un rôle de préparation

1. La possibilité de fixer un cadre ab initio et le rôle de l'avocat
2. Les paliers et la révocation du sursis

II. L'AMÉNAGEMENT DE LA PEINE

A. L'aménagement des peines en milieu ouvert: l'orientation de la demande par l'avocat

1. Les possibilités d'aménagement
2. La procédure d'aménagement

B. L'aménagement des peines en milieu fermé: l'avocat, un lien avec l'extérie

1. L'anticipation de la sortie
2. Le suivi de la sortie